



Les activités sportives municipales

La ville propose aux adultes trappistes des activités sportives. Encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, ces pratiques se déroulent chaque semaine, hors vacances scolaires et jours fériés.

Les activités sportives municipales

La Ville de Trappes propose une large gamme d'activités sportives pour les enfants, adolescents et adultes de notre communauté. Encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, ces activités se déroulent chaque semaine, à l'exception des vacances scolaires et jours fériés.

Nous vous invitons à découvrir nos différents programmes :

- [École Municipale des Sports](#)
- [Activités Adultes](#)
- [Activités Jeunes](#)

Modalités d'inscription : Pour participer, il est nécessaire de se préinscrire avant le 10 septembre inclus via [Trappes & Moi](#) (rubrique nouvelle démarche puis catégorie "Sport"). L'École Municipale des sports et les activités sportives pour les jeunes sont gratuites. Pour les activités sportives à destinations des adultes, le montant de la cotisation est fixé en fonction de la valeur du quotient familial du foyer (calcul à effectuer auprès de la régie centrale).

Aide financière : Les adhérents trappistes peuvent bénéficier d'une aide financière pour s'équiper et s'inscrire dans les clubs trappistes grâce au Fonds d'aide aux activités sportives et culturelles (FAACS). Pour faire une demande, veuillez vous rendre en ligne via ce [lien](#).

Ne manquez pas cette occasion de rejoindre nos activités sportives et de faire partie de la dynamique sportive de Trappes !

Document(s)

[École municipale des sports 2024-2025](#)

[Activités sportives pour les adultes 2024-2025](#)
[Activités sportives pour les jeunes 2024-2025](#)